

S'inscrire à un module de formation

Mode d'emploi

A partir du catalogue mis en ligne sur www.francemediation.fr (rubrique Formation), cliquez sur le module auquel vous souhaitez participer.

Vous y trouverez :

- Le programme complet
- Le calendrier concernant ce module de formation dans le tableau en bas de page
- Les tarifs

ÉTAPE 1 - PRE INSCRIRE UN SALARIE

Nous vous demandons de bien vouloir remplir dûment toutes les informations demandées ci-dessous et d'enregistrer vos réponses. Il est important de compléter tous les items et qu'il n'y ait aucune erreur avant d'enregistrer, afin que nous puissions prendre en compte votre demande de pré-inscription d'un salarié. Ces informations vont nous permettre de créer un "espace Employeur" et un "espace Salarié" sur lequel France Médiation déposera tous les documents (programme, convocations, attestations, conventions, etc.) et informations (règlement intérieur, plan d'accès, etc.) relatives à la formation.

Un point de vigilance - nous vous demandons de bien vouloir nous indiquer une adresse mail à laquelle le stagiaire aura accès en salle pour pouvoir utiliser l'émargement numérique et l'extranet comprenant toutes les évaluations. Une seule adresse par stagiaire : le logiciel reconnaît la personne à son adresse, il n'est donc pas possible de donner la même adresse à plusieurs personnes.

ÉTAPE 2 - PARTAGER SES ATTENTES EN TANT QU'EMPLOYEUR

Vous recevrez un questionnaire en ligne, qui consiste à recueillir vos attentes, quelques jours avant la formation. France Médiation vérifie que le formulaire est bien complété : si c'est le cas, le salarié est inscrit à la formation et France Médiation crée les "espaces salarié et employeur".

ÉTAPE 3 - SIGNER LA CONVENTION

Nous vous adressons la convention de formation à nous retourner signée (*sauf pour les plans de professionnalisation/formations organisées par Uniformation*).

Nous utilisons la signature électronique afin de faciliter la démarche. Vous serez accompagné par mail pour l'utilisation de cette fonctionnalité. Par défaut, nous désignerons le responsable légal comme signataire des documents. Merci de nous indiquer le nom et l'adresse mail du signataire si celui-ci n'est pas le responsable légal, dans la partie "Notes".

ÉTAPE 4 - RECEVOIR LA CONVOCATION

Une dizaine de jours avant la date de démarrage de la formation, nous vous adressons la convocation de votre/vos salarié(s). Chaque personne inscrite la recevra également.

TARIFS : Indiqués dans la partie « Calendrier des formations » de la page du module, les tarifs sont spécifiques à chaque dispositif et territoire.

INTRAS : Pour les formations en intra, les tarifs sont accessibles sur devis auprès du service Formation de France Médiation (coordonnées ci-dessous). Notre offre de formation s'adapte à vos attentes. A l'écoute de vos enjeux et de vos contraintes, nous analysons ensemble votre besoin. Nous proposons une solution pédagogique sur mesure adaptée à votre situation et ancrée dans vos pratiques professionnelles.

France Médiation est un organisme de formation certifié Qualiopi pour ses actions de formation.

Contacts |

France Médiation, service Formation, 4 place de la République 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE
service.formation@francemediation.fr